

## **Proposition de communication**

**Titre.** Évaluation ex post des projets de proximité de développement rural intégré

**Auteurs.** SAIDOUN Rym chercheure au CREAD, Agroéconomiste [rymel66@yahoo.fr](mailto:rymel66@yahoo.fr)  
AIT HAMMOU Sihem chercheure au CREAD, Agroéconomiste [sihem\\_ait@yahoo.fr](mailto:sihem_ait@yahoo.fr)

### **Résumé long**

Après une longue période de planification centralisée et sectorielle des stratégies de développement agricole rural, on voit depuis plus d'une vingtaine d'années émerger de nouvelles stratégies de développement agricole et rural qui reposent essentiellement sur une approche de "développement territorial" (Pecqueur, 2005).

Ces stratégies sont conçues sur un principe territorial, impliquant une nouvelle manière de penser le développement, initialement fondée sur un modèle centralisé et exogène, vers un modèle plus endogène. L'approche par les territoires rompt, avec l'alternatif État-marché des stratégies sectorielles de développement impliquant de nouvelles formes de gouvernance, au sens de gouvernance coordonnée des acteurs d'un territoire et non de gouvernance d'unités administratives locales (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2004).

La coordination entre les acteurs évoque la notion de la gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs, caractérisant d'une part, les rapports de coopération et de concertation entre l'Etat central et ses instances locales et régionales déconcentrées et décentralisées, et d'autre part, l'équilibre dans la participation à la prise de décision sur les affaires locales entre les trois grandes forces présentes localement, soit le pouvoir politique local, le secteur privé et la société civile (Jean et Bisson, 2008).

L'Algérie ne déroge pas aux nouvelles stratégies de développement par le territoire et tend progressivement à insérer sa politique de développement agricole et rural dans une approche territoriale. Plusieurs politiques ont ainsi été initiées traduisant la volonté des pouvoirs publics de vouloir rompre avec les anciennes politiques fondées sur des démarches descendantes (top down), et déployant des instruments d'aide et de soutien à la ferme, pour des politiques de développement se fondant sur une logique ascendante (bottom up) qui accorde une place de partage des responsabilités entre les acteurs institutionnels et la société civile (Chevalier et Dedeire, 2014).

Parmi lesquelles la politique du renouveau agricole et rural qui se distingue par l'introduction d'une innovation institutionnelle majeure en mettant en place un système de gouvernance fondé sur les principes de subsidiarité et de partenariat dans la prise de décision et de conception des politiques agricoles et rurales.

La politique de renouveau agricole et rural se décline en trois volets complémentaires dont le renouveau rural, deuxième volet du cadre stratégique défini, et construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural, il cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara).

Pour concrétiser ces objectifs le RR fera appel selon le cas à l'un ou l'autre de ses outils d'intervention : le projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) sur lequel porte notre intérêt dans cette recherche, ou le projet de proximité de lutte contre la désertification (PPLCD).

Les PPDR sont des projets réalisés sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines.

C'est des projets intégrés fédérateurs construits « du bas vers haut » dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales.

Ils fédèrent les objectifs des programmes de l'État, et mettent en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économique viable et socialement acceptable.

Ils placent de nouvelles formes de partenariat public-privé pour la réalisation d'ouvrages à usage collectif financés sur des ressources publiques et d'ouvrages à destination individuelle soutenus sur des fonds publics en plus des prêts bancaires bonifiés et les apports de ses membres.

En 2009, la Direction générale des forêts (DGF) a été chargée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) de lancer un programme ambitieux de près de 10 000 PPDR échelonnés sur la période allant de 2009 à 2014, qui a touché 1 437 communes pour une population de plus de 1 million de ménages soit plus de 7 millions personnes, par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions qui méritent d'être évalués après plus de cinq années d'exécution.

En effet, si l'évaluation des politiques publiques occupe une place centrale dans l'action des gouvernements des pays développés tels que les pays de l'Union européenne qui influence fortement les activités évaluatives du ministère de l'Agriculture (Berriet-Sollic et al, 2005). En Algérie, le processus d'évaluation n'accompagne que partiellement et de façon irrégulière les politiques publiques, les indicateurs comme l'efficacité et l'efficacités ont toujours été évacuées des priorités la seule évaluation effectuée est celle relative aux réalisations physiques et financières des différents programmes.

C'est dans ce contexte que se place la présente recherche et se propose de faire une évaluation des projets de proximité de développement rural intégré.

Cette évaluation sera dans un premier temps, éclairée par l'analyse des documents et des données déjà disponibles sur l'élaboration, la mise en œuvre et le financement des projets auprès des instances en charge des PPDR au niveau local (conservation des forêts, districts, direction des services agricoles...) et national (ministère de l'agriculture et de développement rural, direction générale des forêts). Dans un second temps, elle sera approfondie par une enquête de terrain auprès des différents acteurs impliqués dans la conception et la mise en place des PPDR.

Au terme de cette évaluation, il ressort que la mise en œuvre des PPDR souffre de nombreuses lacunes : des objectifs trop ambitieux et peu adaptés aux besoins des acteurs locaux, de faibles taux de réalisation, des retards importants en matière d'instruction et d'exécution, mode d'organisation centralisé et très hiérarchisé, participation limitée de la population locale, faible mobilisation des ressources financières, autant d'éléments qui dénotent une efficacité moyenne des PPDR. Au regard du jugement précédent sur l'efficacité des PPDR, leur efficacité n'est pas meilleure, les moyens matériels, financiers, humains, etc. sont en dessous des attentes, mais surtout mal gérés. Ces défaillances de mise en œuvre des

PPDRI expliquent leurs impacts mitigés sur le plan socio-économique, environnemental et culturel.

### **Références bibliographiques**

BERRIET-SOLLIEC M., GUERIN M., VOLLET D., (2005). L'évaluation des politiques publiques agricoles en France. L'évaluation au milieu du gué ? in *Economie rurale*, n° 287, pp. 89-95.

CHEVALIER P., DEDEIRE M., (2014). Application du programme leader selon les principes de base du développement local, *Économie rurale*, n° 4, 9-25.

COMMISSION EUROPEENNE., (1999). Évaluer les programmes socio-économiques, Collections MEANS, 6 volumes.

GUERIN M, RUAS J-f, LETURCQ F., (2006). Analyse des pratiques d'évaluation des politiques agricoles et de développement rural, *NEE*, décembre 2006, pp. 35-126.

JEAN, B., BISSON L., (2008). La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des communautés rurales, *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI (3), 539-560.

LELOUP F., MOYART L., PECQUEUR B., (2005). La gouvernance territoriale comme mode de coordination territoriale? In *Géographie, économie, société*, n° 4, vol. 7, pp. 321-332.

PECQUEUR B., (2005). Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud, in ANTHEAUME B., GIRAUT F. (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires!* IRD, Paris, pp. 295-316.

PERRET B., (2001). L'évaluation des politiques publiques, collection repères, la Découverte, 123 p.